

Sur convocation en date du 11 janvier 2023, le Conseil Municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mercredi 18 janvier 2023 à 20h00 sous la présidence de Mme Michelle NUGUET, Maire de Frans.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18 (dont 4 procurations)

Présents : Alain CERDA, Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Clément GUILLOT, Nathalie LANFRANCHI-PIJARD, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Michelle NUGUET, Guy SANCHEZ, Vincent SCHILDER, Alexandra THIVET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA, Nathalie WIMMENAUER.

Absents excusés : Joël CITTERIO-QUENTIN qui donne pouvoir à Bernard MANVOY, Carole RIEGER qui donne pouvoir à Alexandra THIVET, Jérémy ROBERT qui donne pouvoir à Vincent SCHILDER, Laurence SELLIER qui donne pouvoir à Michelle NUGUET.

Absent : Anthony VASSIA.

Secrétaire de séance : Pascal CUNY

Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022 : approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

- 2023-01 Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2023 - Budget principal
- 2023-02 Convention pour l'accueil de loisirs sans hébergement - Calcuette et sacs de billes

Délibération 2023-01 Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2023 - Budget principal

Le budget de la commune n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique,

Madame le Maire est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Elle est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services jusqu'à l'adoption du budget 2023, Madame le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022, non compris les crédits afférant au remboursement de la dette.

Les dépenses ainsi autorisées dans l'attente du vote du budget engagent la collectivité dans la mesure où elles devront être reprises au budget de l'exercice.

Il est proposé au Conseil Municipal l'ouverture des crédits suivants :

	Crédits ouverts en 2022 (BP+DM)	Montant autorisé avant le vote du BP 2023
<u>Chapitre 20- Immobilisations incorporelles</u>		
C/2031 Frais d'études (vidéoprotection et rénovation énergétique)		11 100,00 €
Total	124 304,28 €	11 100,00 €
<u>Chapitre 21- Immobilisations corporelles</u>		
C/2128 Autre agencements et aménagements terrains		
- Équipement sportif		5800,00 €
C/2152 Installations de voirie		
- Parking du centre		7 500,00 €
C/2183 Matériel de bureau et informatique		
- Ordinateur bibliothèque		1 000,00€
C/2188 Autres immobilisations corporelles		
- Défibrillateurs		4 600,00 €
Total	1 744 644,21 €	18 900,00 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023, hors restes à réaliser, dans la limite des crédits ci-dessus, avant le vote du budget primitif 2023.

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2023-02 Convention pour l'accueil de loisirs sans hébergement - Calcuette et sacs de billes

Laurence VIALLA, Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, propose au Conseil Municipal un projet de convention de mise à disposition des locaux à l'association « Calcuette et sac de billes » utilisatrice des nouveaux locaux dans l'extension de l'école maternelle.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette convention et d'autoriser Madame le Maire à la signer pour la période du 1^{er} février au 31 décembre 2023.

Un point sera fait en fin d'année avant qu'elle ne soit éventuellement réactualisée et reconduite.

Approbation à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Intervention de Monsieur Marc PECHOUX, Président de la CCDSV, et de Monsieur Samuel LACHAISE, Directeur Général des Services de la CCDSV

Utilisation des dépenses imprévues : lors du vote du budget 2022, le Conseil Municipal a porté un montant en section de fonctionnement pour des dépenses imprévues. Madame Le Maire rend compte de l'emploi de ce crédit. Une somme de 36 € a été reversée à l'intercommunalité afin d'équilibrer une péréquation intercommunautaire sur des dotations de cette dernière.

Décisions prises par Mme le Maire par délégation du Conseil Municipal du 27 mai 2020

- Fixation des tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin communal « Le Franvernois » pour l'année 2022.

- Marché extension de l'école maternelle :

Avenant n° 2 signé avec l'entreprise **PETETIN** Lot n°7 Isolation plâtrerie peinture pour un montant de 438,60 € HT et avenant n° 3 pour un montant de 650 € HT

Avenant n° 1 signé avec l'entreprise **REMUET** Lot n°1 Terrassement VRD espaces verts pour un montant de 1 632,50 € HT

Avenant n° 1 signé avec l'entreprise **MURY** Lot n°11 Terrassement VRD espaces verts pour un montant de 2 161,24 € HT

Avenant n° 1 avec l'entreprise **QR ELEC** Lot n°12 Electricité pour un montant de 330 € HT

Informations diverses

Les serrures de l'ensemble des bâtiments municipaux sont en cours de remplacement par des serrures fonctionnant avec un système de badges programmables, afin de renforcer d'une part la sécurité en cas de perte (le badge est désactivé), et d'autre part de faciliter l'accès pour des usagers temporaires (entreprises ou administrés) pour qui un badge temporaire sera donné avec un mot de passe spécifique.

Fissures mairie : surveillance prolongée d'une année

Parking des Verchères : éclairage à finaliser

Projet spectacle 5 août dans le cadre de la saison culturelle CCDSV

Changement horaires éclairage public :

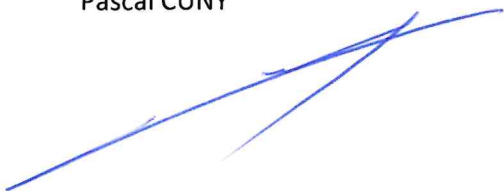
- Semaine : extinction de 23 h à 6 h dans tout le village,
- Week-end : extinction de 2 h à 6 h 30 (centre) et de 23 h à 6 h 30 (reste du village)

Panneaux photovoltaïques : étude pour installer des ombrières parking des Verchères

Séance levée à 23 h 06

Le secrétaire de séance

Pascal CUNY



Le Maire

Michelle NUGUET

